***Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France***

*Suivi : Milena CRESPO*

*Contact : milena.crespo@citesjardins-idf.fr*

*01 58 69 77 93 / 06 49 60 33 28*

Le 22 janvier 2021

**Document de travail**

**Réunion colloque cités-jardins**

**25 janvier 2021**

**Ordre du jour :**

1. **Report du colloque**
2. **Organisation du colloque**
3. **Programme prévisionnel**
4. **REPORT DU COLLOQUE**

Le conseil d’administration du 12 janvier 2021 a acté le report du colloque pour juin 2022.

1. Prévenir

* Le comité scientifique élargi
* Les auteurs (via le courrier)
* Les personnes non retenues
* Les partenaires, notamment financiers
* Le grand public via l’Assemblée générale, la newsletter, les réseaux sociaux, le site internet

1. Nouvelle date

* Voir avec le comité d’organisation les possibilités et indisponibilités sur juin 2022
* Faire des propositions au Vice-Président de l’association pour le Théâtre Jean Vilar

1. Dynamique de travail en 2021

Comment maintenir une dynamique de travail et continuer à mobiliser les contributeurs ?

Possibilité évoquée lors du conseil d’administration : travailler à la préparation des actes pour une publication au moment du colloque.

1. Le courrier aux auteurs

Conserver l’envoi d’un courrier fin janvier aux auteurs avec les propositions de réorientations, les informer du report du colloque. Evoquer la possibilité d’un travail sur les articles en amont ?

*Cf. Annexe : modèle de courrier mis à jour*

1. **ORGANISATION DU COLLOQUE**
2. Le travail avec les partenaires

Quelles formes prennent les partenariats (Ordre des architectes, Académie d’architecture, DRAC et Région) ?

Comme officialiser les partenariats ? Etablir des conventions de partenariat ?

La DRAC demande que nous définissions le partenariat : uniquement financier et relai communication ou bien également une intervention ou la présence de la DRAC à l’occasion d’un table-ronde ? Il est envisageable que le Ministère puisse accueillir une exposition en rez-de-chaussée.

1. Les financements

Solliciter l’Institut CDC et la Fondation du patrimoine.

Le report permet de réenvisager un financement par l’appel « Architecture et Paysage » de la Caisse des dépôts et des consignations (dans le cas où il soit possible de cumuler avec l’Institut CDC).

Envisager le Conseil de l’Europe ?

1. Demande de Mme Pitois

Cécile Pitois, artiste auteur, conditionne sa participation au colloque à une rémunération. Elle s’appuie pour cela sur la grille tarifaire CAAP (recommandations tarifaires 2020 pour les artistes-auters) à laquelle se rattache le ministère. <http://caap.asso.fr/spip.php?article836>

Participation avec intervention préparée en amont : forfait : 44 smic horaire. Soit 44 x 10,15 € = 446,60 € HT en 2020.

Simple participation aux débats et discussions : forfait : 27 smic horaire, soit 27 x 10,15 € = 274,05 € HT en 2020.

1. **PROGRAMME PREVISIONNEL**
2. La demande de M. Philips (08/01/2021)

Travaille pour le Hampstead Garden Suburb Trust (HGST) à Londres, une organisation caritative chargée de gérer et de conserver le Hampstead Garden Suburb.

*« Je voudrais à en savoir plus sur le programme anticipé du colloque et comment y assister si possible. Je comprends que le date limite est longtemps passée, néanmoins, je serais heureux d’offrir ma contribution de quelque manière que ce soit.*

*Plus généralement, je crois qu’il pourrait être productif à explorer des pistes de coopération et interaction entre l’Association régionale des cités-jardins d’Île-de-France et HGST à l’avenir. »*

1. Documentaire « L’expérience Ungemach – Une histoire de l’Eugénisme »

Nous avions reçu, en novembre 2020, une « candidature » du réalisateur du film « L’expérience Ungemach – Une histoire de l’Eugénisme » (durée : 67 min) qui n’avait pas été traitée.

Résumé : Inaugurée en 1924, la cité-jardin Ungemach a été, des décennies durant, réservée aux seuls couples "sains et féconds". Une sélection faite certificat médical à l'appuis. Cette expérience eugéniste reçut l'aval des pouvoirs publics et scientifiques et fût un objet de fascination dans le monde entier.

La France n'a donc pas été immunisée contre l'eugénisme. Avec les révélations sur cette cité Ungemach, s'écrit une nouvelle page de l'histoire de ce concept né en 1880 et qui perdure aujourd'hui encore, ici et ailleurs.

1. Le programme prévisionnel

Travailler plus finement au programme prévisionnel :

* Ordre des interventions
* Déterminer des présidents de séance et des animateurs de table-rondes